



Communiqué de presse

57/23

Montreuil, le 19 juin 2023

Les 183 euros pour tous fixeront l'avenir du secteur !

Le 13 juin 2023 a eu lieu une nouvelle séance de négociation sur le secteur de la BASSms (sanitaire, social, médico-social non-lucratif).

Le premier sujet reste évidemment la question des 183 euros. Depuis 14 mois, les salariés exclus du secteur demandent réparation. Nous continuons à porter leurs voix et demandons une fois de plus aux employeurs de battre aux côtés de leurs salariés.

Pour AXESS, il n'est pas possible de financer cette somme. Ils proposent une « garantie SÉGUR » dont les organisations syndicales leur ont démontré qu'elle ne compenserait pas les 238 euros bruts de la prime SÉGUR. Ils poursuivent la séance en reliant cette proposition à leur projet employeur de convention unique.

La CGT réaffirme encore une fois la nécessité de réparer cette inégalité entre des salariés de mêmes métiers ou du même établissement. L'éventualité d'une Convention Unique et Étendue ne pourra pas s'envisager si les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux, notamment pour l'augmentation des salaires.

Nous réaffirmons également les 3 critères objectifs comme base de toute négociation :

- ▶▶ Une classification basée sur les qualifications,
- ▶▶ Un impact fort de l'ancienneté dans l'évolution de carrière,
- ▶▶ L'absence de critères classant subjectifs à la main des supérieurs hiérarchiques.

Nous insistons également sur l'attention particulière qui doit être portée aux métiers à forte prédominance féminine, particulièrement victimes de discrimination en comparaison des rémunérations d'autres secteurs.

Un long chemin reste encore à parcourir pour faire valoir les revendications et les droits des salariés de notre secteur associatif !